



CSE:CDPR

Ressources Cerro de Pasco attend le signal pour reprendre ses activités

MONTREAL, QUÉBEC, CANADA — (le 8 avril 2020) Ressources Cerro de Pasco Inc. (CSE : CDPR) (OTCMKTS : GPPRF) (Frankfurt: N8HP) (« CDPR » ou la « Société ») souhaite fournir aux investisseurs la mise à jour suivante.

Les 9 et 10 avril de cette semaine, le gouvernement du Pérou a annoncé un couvre-feu national d'une journée entière. Cette mesure fait suite à l'état d'urgence qui avait été annoncé le 15 mars dernier, puis prolongé jusqu'au 12 avril. Ces actions comportent des mesures rigoureuses visant à contrôler la propagation du Coronavirus.

Après le 12 avril, au terme d'un mois entier de confinement, le gouvernement devrait permettre la reprise progressive de l'activité dans le secteur minier, cette industrie représente une pierre angulaire essentielle de l'économie péruvienne. Les sociétés minières élaborent de nouveaux protocoles d'exploitation et de contrôle en conformité avec les directives gouvernementales visant à protéger le personnel contre la propagation du coronavirus sur les sites miniers. Deux cas de coronavirus ont été confirmés à ce jour dans la ville de Cerro de Pasco, qui compte 65 000 habitants et qui est fermée depuis le 15 mars.

CDPR est heureuse de confirmer qu'en ce qui concerne la transaction décrite ci-dessous, la Société a effectué avec succès certaines visites importantes et critiques de son personnel et de consultants indépendants sur les opérations de Volcan à Cerro de Pasco et ce avant le confinement. L'équipe de CDPR continue à travailler avec les consultants indépendants pour l'achèvement des études indépendantes. Ces études comprennent un rapport NI 43-101 de CSA Global, un audit environnemental pour les opérations de base par Ausenco/Hemerra, une déclaration d'impact environnemental en relation avec le permis de retraitement des résidus de Quiulacocha, des matrices de risques pour l'approvisionnement et l'assurance et d'autres documents clés.

L'équipe de CDPR prévoit de regagner bientôt l'accès des opérations de Cerro de Pasco, dans le but d'exécuter les plans stratégiques, de faire progresser le dialogue avec les autorités locales et les communautés et de favoriser la vérification diligente raisonnable des investisseurs potentiels. La visite des sites par les institutions avec lesquelles CDPR est en pourparlers depuis quelques semaines est une étape prérequis à des investissements.

À propos de la Transaction

Le 28 novembre 2019, la Société la signature d'une convention définitive d'achat d'actions en date du 27 novembre 2019 (la « **Convention** ») avec Volcan Compañía Minera S.A.A. (BVL:VOLCABC1) et ses filiales (collectivement, « **Volcan** »), en vertu de laquelle CDPR acquerra la

totalité des actions émises par Oxidos de Pasco S.A.C. (« **Oxidos** »), Empresa Administradora de Cerro S.A.C. (« **Cerro SAC** ») et Remediadora Ambiental S.A.C. (ensemble les « **sociétés visées** »). La transaction sans lien de dépendance (la « **Transaction** ») permettra à CDPR de détenir et d'exploiter tous les actifs miniers et les usines de traitement de Cerro de Pasco localisés dans le centre du Pérou.

Pour plus de détails sur la Transaction, voir communiqué de presse publié le 28 novembre 2019.

Le 17 mars 2020, Cerro de Pasco et Volcan Compañía Minera S.A.A. ont convenu de prolonger la date de clôture de l'acquisition par CDPR de la mine Cerro de Pasco (la « transaction »), jusqu'au 27 juin 2020.

À propos de Ressources Cerro de Pasco

Ressources Cerro de Pasco inc. est une société de gestion des ressources qui met l'accent sur l'application des dernières technologies dans la production de métaux par le traitement et le retraitement de toutes les ressources matérielles, les décharges, les résidus miniers, etc. à Cerro de Pasco afin d'assurer la prospérité économique à long terme. CDPR s'efforce d'atteindre le plus haut niveau de conformité environnementale, sociale et juridique. CDPR fournit une connaissance approfondie des défis et du potentiel de Cerro de Pasco, basée sur une expérience concrète et une équipe d'experts chevronnés.

Déclarations prospectives et exclusion de responsabilité

Certaines informations contenues dans le présent communiqué peuvent constituer une « information prospective » au sens de la législation canadienne sur les valeurs mobilières. En règle générale, les informations prospectives peuvent être identifiées à l'aide d'une terminologie prospective, telle que « planifie », « vise », « s'attends à », « projette », « à l'intention », « anticipe », « estime », « pourraient », « devraient », « probable », ou des variantes de ces mots et expressions ou déclarations spécifiant que certains actes, événements ou résultats « pourraient », « devraient » se produire, « se produiront » ou « seront atteints » ou autres expressions similaires. Les énoncés prospectifs, incluant les projections de la direction de CDPR à l'égard de la réalisation de la Transaction ainsi que les opportunités d'expansion et de croissance des opérations de CDPR, sont basés sur les estimations de CDPR et sont sujets à des risques connus et inconnus, des incertitudes et d'autres facteurs susceptibles de faire en sorte que les résultats réels, le niveau d'activité, le rendement ou les réalisations de CDPR soient considérablement différents de ceux exprimés de façon explicite ou implicite par de telles déclarations prospectives ou informations prospectives. Les énoncés prospectifs sont assujettis à des facteurs commerciaux et économiques et à des incertitudes, ainsi qu'à d'autres facteurs qui pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent considérablement de ces énoncés prospectifs, y compris les hypothèses pertinentes et les facteurs de risque énoncés dans les documents publics de CDPR, sont disponibles sur SEDAR à www.sedar.com. Rien ne garantit que ces déclarations se révéleront exactes, car les résultats réels et les événements futurs pourraient différer considérablement de ceux anticipés dans ces déclarations. Par conséquent, les lecteurs ne doivent pas se fier indûment aux déclarations prospectives et aux informations prospectives. Bien que CDPR estime que les hypothèses et les facteurs utilisés dans la préparation des énoncés prospectifs sont raisonnables, et l'on ne devrait pas se fier indûment à ces déclarations, sauf si une loi applicable l'exige, CDPR décline toute intention ou obligation de mettre à jour ou de réviser l'une ou l'autre de ces déclarations ou informations prospectives, que ce soit à la lumière de nouvelles informations, d'événements futurs ou autrement.

Pour plus d'informations

Guy Goulet, chef de la direction

Téléphone : +1-579-476-7000

Cellulaire : +1-514-294-7000

ggoulet@pascoresources.com